

Secrétariat
Rte de Grangeneuve 31
CH – 1725 Posieux
Tél. 026 305 59 20
Fax 026 305 55 04
swisstabac@swisstabac.ch

Par e-mail aux médias

Grangeneuve, le 30 juin 2022
n/Réf. FE/cc1 2022-035

Communiqué de presse de SwissTabac

Avec des quantités récoltées par hectare en moyenne de l'ordre de 1'500 kg, l'année tabacole 2021 est une année noire pour les producteurs de tabac, la moins bonne depuis plus de 20 ans, ceci à cause de conditions météorologiques très néfastes à la production. La récolte se situe 40 % en dessous d'une récolte annuelle moyenne. Les planteurs ont pu cependant maintenir, sur cette faible récolte quantitative, un niveau de qualité élevé avec un prix moyen obtenu supérieur au prix objectif.

Cependant, pour donner des perspectives à la production tabacole indigène, le comité a pris la décision d'augmenter la limite maximale de production pour la récolte 2022 à 2'500 kg par hectare et a donné la possibilité pour 2023 d'augmenter la surface par exploitation. Il n'y a plus qu'à espérer que la météo soit favorable.

Dans le cadre du développement d'une production plus durable, la filière tabacole a poursuivi le renforcement des bonnes pratiques agricoles avec pour 2023 comme point fort l'aspect social.

SwissTabac a pris acte avec satisfaction du refus des cantons et des citoyens suisses des initiatives phytosanitaires en juin 2021 qui auraient porté un fort préjudice à la culture du tabac. SwissTabac va s'engager par solidarité du secteur agricole contre l'initiative sur l'élevage intensif.

Pour plus d'informations :

Fabrice Bersier, président de SwissTabac, Tél. 078 737 87 47
Marc Binder, vice-président de SwissTabac, Tél. 079 274 90 42
Francis Egger, secrétaire général de SwissTabac Tél. 079 280 69 66